

# Droit du contrat d'assurance

## COMPÉTENCES VISÉES

- **Comprendre**, pour les appliquer, les bases juridiques régissant la vie du contrat à partir des règles du code civil, du code des assurances et de la réglementation européenne.
- **Définir** les droits et les obligations des parties au contrat.
- **Déterminer** le rôle et l'impact de la jurisprudence sur les règles de droit régissant le contrat d'assurance.
- Les compétences développées dans cette formation sont rattachées aux compétences générales précisées par l'article 512-8 du code des assurances.

## PROGRAMME

### A. CADRE LÉGAL DU CONTRAT D'ASSURANCE

Caractères généraux du contrat d'assurance

Preuve

Prescription

### B. FORMATION ET CONTENU DU CONTRAT D'ASSURANCE

Déclaration du risque

Aggravation du risque

Diminution du risque

Païement de la prime

### C. DÉCLARATION DU RISQUE ET PAIEMENT DE LA PRIME

Conditions de formation du contrat

3 étapes de formation du contrat

Contenu du contrat d'assurance

### D. MODIFICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

Modification du contrat à la demande de l'assuré

Modification du contrat à la demande de l'assureur

### E. RÉSILIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

Résiliation unilatérale du contrat

Résiliation suite à un changement de situation

## PUBLIC

- Tous les acteurs de l'assurance
- Toute personne souhaitant mieux connaître le contrat d'assurance

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques

Navigateurs internet

Chrome (2 dernières versions majeures)

Firefox (2 dernières versions majeures)

Edge (2 dernières versions majeures)

Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels

Lecteur PDF (pour les documents associés)

Lecteur audio/vidéo

Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

## POINTS FORTS

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.

Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.

Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

## MÉTIERS VISÉS

05B - Gestion des contrats sur plateforme d'accueil (téléphonique ou Internet).

05C - Gestion des contrats hors plateforme

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

## VALIDATION

Pour évaluer le module, vous devez avoir :

Exploité l'ensemble des ressources du modules ,  
Répondu aux deux modalités d'évaluation ci-dessous :

### 1. L'évaluation intermédiaire

Quelques questions vous attendent dans chaque partie de votre formation. Vous devez obtenir au moins 80% de bonnes réponses pour pouvoir passer à l'étape suivante. Vous n'avez pas atteint ce score minimum ? Ce n'est pas grave, vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire !

### 2. L'évaluation finale

Vous devez obtenir cette fois-ci un score minimum de 90% de bonnes réponses pour inscrire la formation à votre tableau des réussites. Là aussi, vous pouvez passer ce test autant de fois que vous le souhaitez. La différence avec la validation intermédiaire ? Plus de questions et vous n'avez pas accès aux réponses commentées. Vous devrez donc être sûr de vous !

## FORMATEUR(S)

Christelle Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à l'assurance et à la conformité.

Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales sur les thèmes comme la fraude à l'assurance, le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

Formation disponible pendant deux mois après votre première connexion.